



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

ESPACE
avec vous, pour vous

L'ANNEE 2018 EN BREF	5
I. ACTIVITE DU POLE ADDICTOLOGIE	7
CSAPA LA DESIRADE.....	7
LA CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS (CJC).....	12
CAARUD L'OASIS.....	14
RDR A DISTANCE.....	16
II. ACTIVITE DU POLE INSERTION	18
ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA	18
ACCOMPAGNEMENTS ESPACE	21
III. ACTIVITE DU POLE FORMATION - PREVENTION	22
FORMATION DES INTERVENANTS DE L'ACTION SOCIALE ET EDUCATIVE A LA PRISE EN CHARGE DES CONDUITES ADDICTIVES.....	22
FORMATION DE L'EQUIPE DE L'UEMO - PJJ A LA PRISE EN CHARGE DES CONDUITES ADDICTIVES.....	21
PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE.....	21
ATELIERS DE SENSIBILISATION	22
IV. ACTIVITE DU POLE SANTE – SEXUALITE.....	24
ANTENNE CeGIDD MONTARGIS-PITHIVIERS	24
ANTENNE CENTRE DE VACCINATION	25
ACTION « PREVENTION DES IST ET SEXUALITE A RISQUE AUPRES DES PERSONNES PROSTITUEES ».....	27
V. ACTIVITE DANS LE CADRE DU GROUPEMENT REGIONAL CUP RDR.....	30
INTERVENTIONS DE RDR ET PREVENTION EN MILIEU FESTIF	30
FORMATION A LA RDR DES ORGANISATEURS DE FREE PARTY.....	32
VI. PERSPECTIVES 2019.....	34
VII. ANNEXES.....	34

L'année 2018 en bref

2018 - 20 ans d'espace,

Un évènement qui nous a demandé une grande préparation, les équipes se sont beaucoup investies et la journée a été à la hauteur de nos espérances. Cette journée nous a permis de mettre en avant nos actions mais également notre nouvelle communication (cf. annexes). Nous avons pu présenter nos nouveaux supports et notre site internet.

20 ans, c'est aussi une histoire !

Nous avons débuté par l'accompagnement individualisé des personnes toxicomanes et la création d'un programme d'échange de seringues et il a fallu combattre à ce moment-là de nombreuses idées reçues.

Puis nous avons développé l'insertion dès l'année suivante et ouvert nos portes à un public plus large (bénéficiaires du RMI à l'époque, chômeurs de longue durée, personnes handicapées...). Nous sommes devenus également relais de SOS Homophobie, et nous avons mis en place une action - aujourd'hui pérenne - auprès des travailleurs du sexe ; Un pôle de formation pour les intervenants de l'action sociale et éducative et des actions de prévention en milieu scolaire sur les thématiques de la sexualité et des addictions ont été développés.

Et surtout, nous avons monté un CAARUD, puis un CSAPA ; et récemment, un CeGIDD puis un Centre de vaccination.

Un groupement de coopération médico-social spécialisé en Réduction des Risques a été fondé pour couvrir toute la région Centre afin d'apporter des solutions sur les espaces festifs et former des organisateurs et des bénévoles.

Nous avons également participé à des projets européens innovants pour promouvoir l'insertion professionnelle des usagers de drogue et changer les représentations sociales des pouvoirs publics et des élus. Et nous avons participé avec l'OFDT à l'élaboration et la transformation des indicateurs et outils de suivi des CAARUD.

Bref, en 20 ans, nous nous sommes développés en tentant de répondre aux besoins de notre territoire tout en innovant et restant attentifs à préserver nos valeurs bien vivantes.

Il nous reste aujourd'hui à trouver des locaux nous permettant d'assurer nos missions dans de bonnes conditions, tant pour les salariés que le public reçu. Dans cette perspective, nous espérons bientôt pouvoir annoncer la construction d'un nouveau bâtiment plus adapté, plus accueillant.

Aujourd'hui, l'ensemble des missions d'ESPACE perdurent et nous nous tournons vers de nouvelles pistes :

Notre territoire est en difficulté (chômage, désertification médicale, fort taux de mortalité prématurée, ruralité mal desservie et peu couverte) ; le Programme Régional de Santé 2ème génération a tenu compte des particularités et des difficultés que rencontre l'Est du Loiret et le tient comme prioritaire pour la mise en œuvre d'actions.

La télémédecine, la création de coursiers sociaux, la mise en œuvre du dispositif TAPAJ sont autant de projets qui permettront de consolider la démarche « d'aller-vers », de faciliter l'accès aux soins et à l'accompagnement des personnes les plus marginalisées, les plus fragilisées, les plus isolées.

2018 a été également l'année de la consolidation avec des équipes au complet, des partenaires de plus en plus en demande dans le cadre de la prévention, mais également dans la prise en charge des usagers, nos chiffres sont en hausse sur l'ensemble de nos activités.

2019 sera l'année des projets d'établissement CSAPA-CAARUD et de l'évaluation externe du CAARUD, de la consolidation des acquis et de la formation d'une partie des équipes, que ce soit dans le cadre administratif ou de terrain.
Et nous l'espérons, l'année de la construction de notre future association.

I. Activité du pôle addictologie

CSAPA La Désirade

L'équipe pluridisciplinaire est composée de deux médecins (une généraliste addictologue et un psychiatre addictologue), d'une infirmière, de trois psychologues, d'une conseillère en insertion sociale et d'un conseiller en insertion professionnelle.

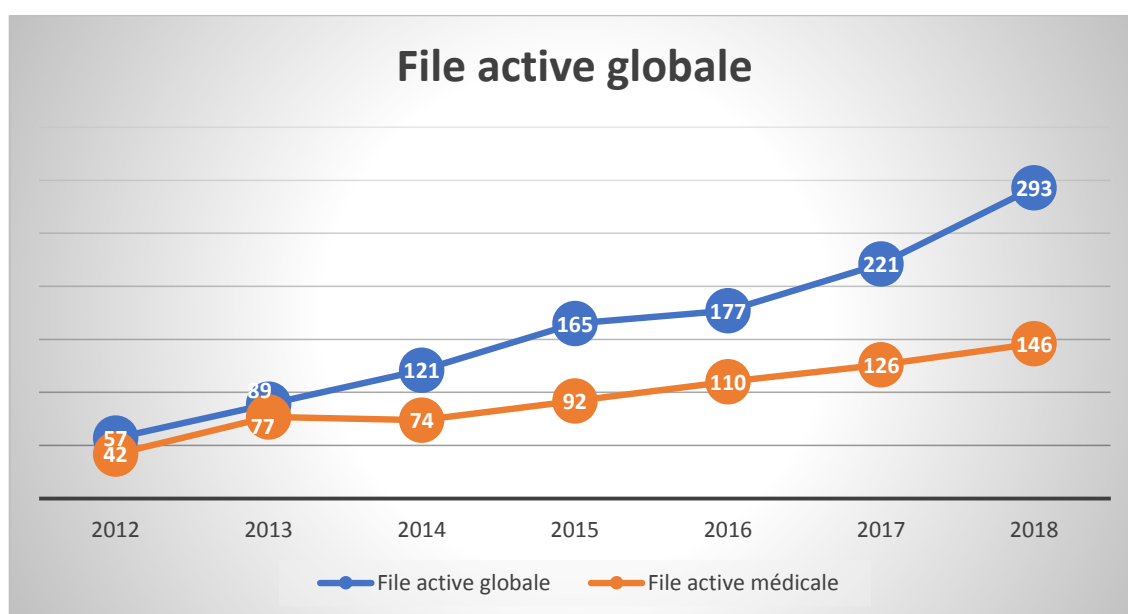
L'accompagnement est à bas seuil d'exigence pour les usagers de drogues en demande de substitution, de Switch ou d'arrêt des consommations.

Le CSAPA a une autorisation de fonctionnement à mi-temps tout au long de l'année. Des entretiens individuels sont proposés soit au patient, soit au patient et à son entourage, soit à l'entourage uniquement.

Le CSAPA permet aux usagers de bénéficier d'un accompagnement pluridisciplinaire mais également d'amorcer une reconstruction globale, à la fois sociale, psychologique, professionnelle... Prouvant ainsi que le champ des addictions se trouve plus que jamais à la croisée du médical, du psycho-social et du professionnel.

Le public accueilli :

- Toute personne utilisant des produits psychoactifs, dépendante ou usagère occasionnelle,
- Toute personne confrontée à un problème de dépendance comportementale (jeux, sexe...),
- Les familles ou l'entourage de ces personnes,
- Toute personne ayant un questionnement sur les addictions et/ou un début de consommation (Consultation Jeunes Consommateurs).



La file active globale a très nettement augmenté en 2018 pour atteindre 293 personnes (273 patients et 20 personnes de l'entourage). Cette augmentation est notamment due aux orientations justice, à la montée en puissance de la file active du secteur giennois, à la mise en

place de la nouvelle communication (logo, site internet, flyers, plaquettes) et aux partenariats créés.

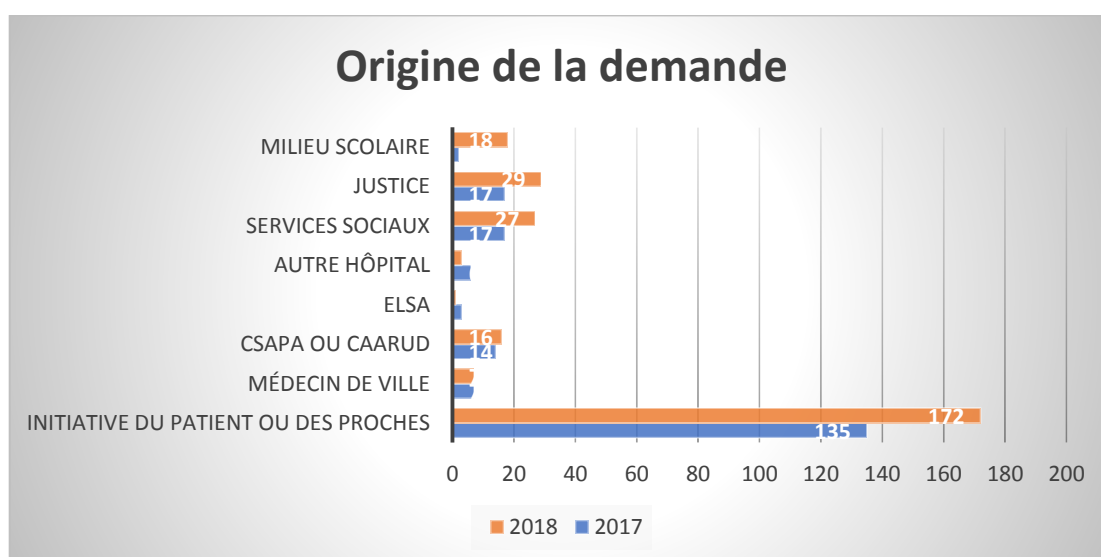
En parallèle, la file active médicale accueille 20 patients de plus que l'an passé. L'un de nos médecins addictologues est parti en retraite en juin 2018. Malheureusement nous avons des difficultés à le remplacer. Sa patientèle a dû être répartie sur les deux autres médecins du CSAPA qui n'ont pas pu augmenter leur temps de travail. Cette situation complexifie la tâche des médecins et implique une nouvelle organisation de leur pratique.

Le travail partenarial engagé en 2017 a porté ses fruits notamment sur le secteur Giennois où la file active connaît une belle augmentation (33 patients sur le CSAPA et 30 personnes sur la CJC).

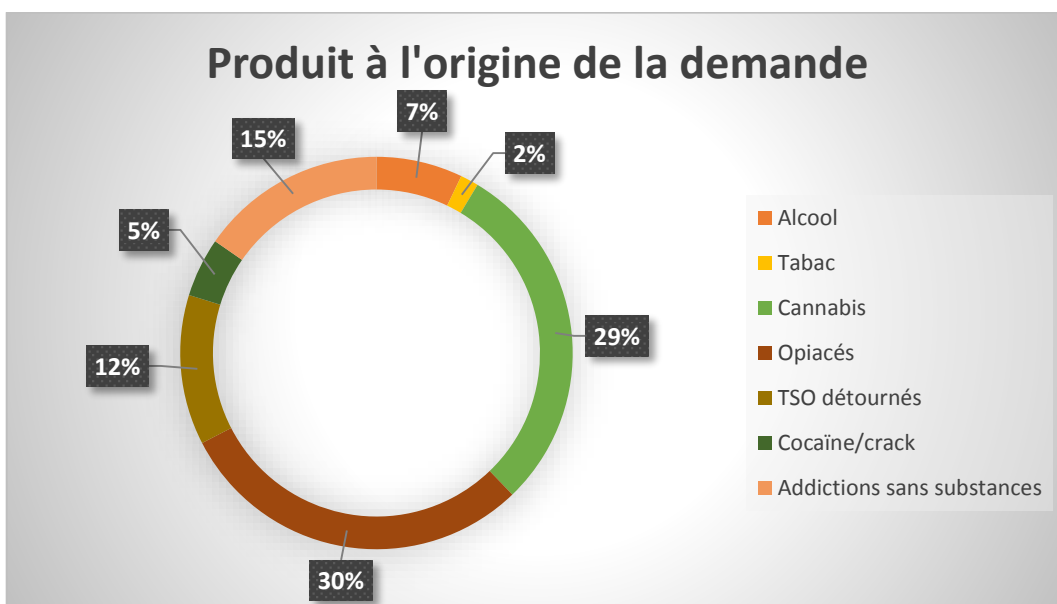
Par contre, le fait d'avoir seulement un temps de psychologue pose, toujours, un réel problème. Le CSAPA fonctionne en équipe pluridisciplinaire. Notre psychologue se trouve donc confrontée à un manque de ressources sociales et surtout médicales (notamment pour l'initialisation des traitements).

Cette année, le cabinet Pluriel Formation Conseil a réalisé l'évaluation externe du CSAPA. La démarche s'est déroulée sur 3,5 jours de octobre à décembre. Les salariés, les membres de la Direction, les partenaires et les patients ont été sollicités. Cette évaluation nous a permis de mener des réflexions en équipe afin d'améliorer notre prise en charge. Le cabinet a émis les commentaires suivants : *« Le CSAPA propose un accompagnement des personnes accueillies qui répond à sa mission. Les relations entre les différents professionnels et les partenaires sont bien identifiées et permettent une cohérence de l'accompagnement au service des personnes. Les personnes accueillies témoignent de leur satisfaction tant dans l'accompagnement qui leur est proposé que dans la qualité des prestations qui sont mises à leur disposition. »*

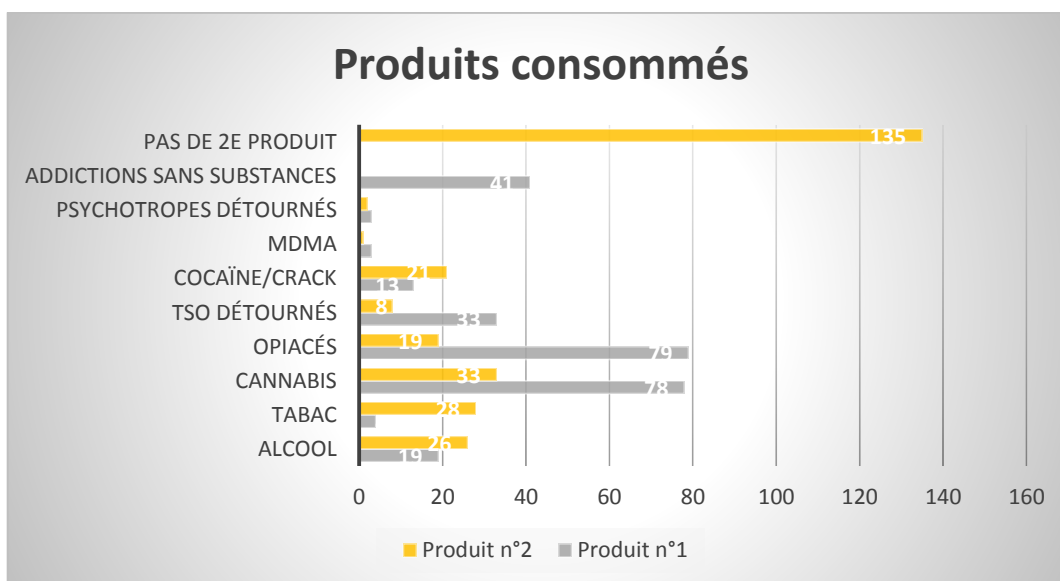
Concernant les données sociodémographiques, les hommes restent majoritaires dans la file active avec 76% d'hommes pour 24% de femmes. 28% des patients ont de 40 à 49 ans et la moyenne d'âge est de 34 ans.



L'origine de la demande de prise en charge émane à 63% du patient lui-même ou d'un proche. 11% par la Justice et 9% par les services sociaux.

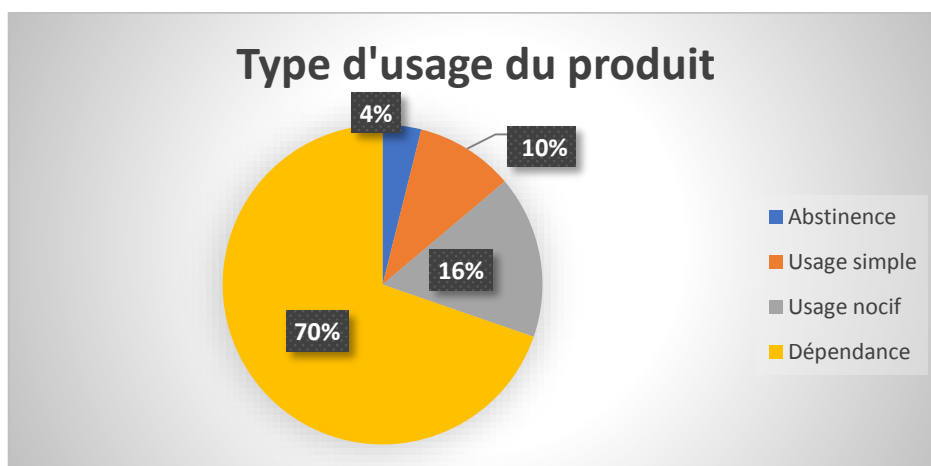


Les produits à l'origine de la demande de consultation sont pour 30 % des patients, les opiacés ; pour 29 % des patients, le cannabis ; pour 15%, le tabac et pour 12 % des patients, les traitements de substitution détournés.



Le premier produit consommé par les patients est à 29% des opiacés, 29% du cannabis et 12% des TSO détournés.

Pour ceux qui consomment un second produit (soit 51% de la file active), le cannabis représente 24%, l'alcool 19%, la cocaïne/crack 15% et 10% pour le tabac. 49% des patients ne consomment pas de second produit.



70% des patients sont en situation de dépendance, 16% ont un usage nocif des produits, 10% un usage simple des produits, et 4% sont en situation d'abstinence.

L'accompagnement :

La prise en charge médicale repose principalement sur la prescription des TSO (Traitement de Substitution aux Opiacés). Ils (Méthadone, Subutex, Buprénorphine HD, Suboxone) sont prescrits par nos deux médecins, spécialisés en addictologie. Les médecins ont réalisé **1 309 consultations** pour un total de **146 patients**.

En 2018, 139 patients, soit 95 % de la file active médicale, bénéficiaient d'un Traitement de Substitution aux Opiacés (TSO). Parmi ces patients sous TSO :

- ▶ 123 traitements Méthadone ont été prescrits et 95 délivrés en centre.
- ▶ 16 ont un traitement à la Buprénorphine HD.

La délivrance est faite par l'infirmière ou en pharmacie de ville.

Les contraintes locales restent dominées par le délitement du tissu médical libéral qui rend plus complexe d'une part, l'identification d'un médecin référent par les patients et d'autre part, la référence des mêmes patients vers un médecin en ville quand leur état est stabilisé.

Rares en effet sont les médecins généralistes qui acceptent de prendre des nouveaux patients, en particulier quand il s'agit d'un suivi de TSO aux opiacés. Cette situation est particulièrement préjudiciable pour les patients relevant de soins en ALD qui voient leurs droits aux soins réduits. Il y a un important travail de sensibilisation à faire pour créer un réseau de soins opérationnel y compris auprès des médecins conseils de la Sécurité Sociale.

L'infirmière reçoit les patients pour la délivrance de la méthadone mais aussi pour la gestion de certains traitements psychotropes, pour les analyses d'urine et les bilans de dépistages sérologiques (VIH, VHB, VHC) ou les « trod », ainsi que pour donner du matériel de réduction des risques, des conseils en hygiène de vie (nutrition, sommeil, santé...), ou encore pour soigner de petites plaies.

L'écoute et le soutien sont omniprésents. Cela amène très souvent l'infirmière à proposer une orientation vers un autre professionnel de l'association ou une structure partenaire mieux adaptée à sa problématique ou à son questionnement.

La collaboration avec la plupart des pharmaciens de la région est maintenant bien en place et les échanges téléphoniques entre eux et l'infirmière sont fréquents.

L'infirmière a réalisé **1 712 consultations** pour un total de **99 patients**. Lors de ces consultations, elle a réalisé **1 643 consultations** de délivrance de méthadone pour un total de **95 patients**.

L'accompagnement psychologique au CSAPA et à la CJC repose sur l'accueil, l'écoute, le non-jugement et l'information. Le CSAPA offre une prise en charge à long terme, selon la demande de la personne (arrêt ou réduction); ce qui diffère de la CJC, où l'accompagnement est à court terme, permettant d'agir dès les premiers stades de la consommation ou du comportement, d'effectuer un point et une éventuelle orientation si besoin.

En addictologie, la place de l'entourage est primordiale. La CJC est d'ailleurs investie à ce niveau, dans le but de recueillir des informations sur « comment agir » face à une problématique addictive. L'environnement tient également une place importante et c'est pour cela que le travail repose sur la pluridisciplinarité. En effet, l'espace thérapeutique proposé permet de mettre en évidence des problématiques diverses au niveau social, professionnel ou médical et ainsi effectuer une orientation.

Les patients du CSAPA et de la CJC n'honorent pas toujours les rendez-vous, ce qui peut s'expliquer par des difficultés à aborder leurs problématiques. La prise en charge psychologique en addictologie est vaste puisqu'elle se centre sur les dépendances, mais également sur les troubles comorbides, qui influencent celles-ci.

Les psychologues ont réalisé **1 050 consultations** pour un total de **170 patients**.

L'accompagnement social est basé sur la libre adhésion même si l'objectif du CSAPA est de proposer une prise en charge globale et pluridisciplinaire.

L'accompagnement social consiste à aider et soutenir les personnes dans leurs démarches administratives, budgétaires et de logement. L'accès aux droits et aux soins sont également des domaines travaillés lors des entretiens individuels. La Conseillère Sociale peut également accompagner physiquement les personnes dans les différentes institutions afin de les aider à accomplir certaines de leurs démarches.

Enfin, lorsque la personne ne peut pas se déplacer au CSAPA, les rendez-vous ont lieu à l'extérieur. Ainsi, la Conseillère Sociale rencontre la personne à la Mairie, au CCAS ou à son domicile.

Cette année, les établissements pénitenciers ont plus facilement pris contact avec le CSAPA pour organiser les sorties mais aussi pour effectuer un relai pour les personnes qui fréquentaient le CSAPA avant leur incarcération.

Les demandes de dossier de surendettement ont été plus importantes que les années précédentes.

La Conseillère sociale a réalisé **518 consultations** pour un total de **102 patients**.

L'accompagnement professionnel en CSAPA est généralement délégué à des structures extérieures (services d'insertion, Pôle Emploi, Missions Locales). La spécificité d'Espace est de traiter ce volet en interne avec un conseiller en insertion professionnelle formé en addictologie. L'intérêt est d'avoir un professionnel compétent pour appréhender justement la question des consommations de substances psychoactives. Là où un professionnel non formé pourrait se focaliser sur cette question, notre CIP va savoir évaluer dans quelle mesure ces consommations sont problématiques en vue d'un retour à l'emploi ou à la formation. Il pourra également instaurer un dialogue avec la personne autour de ce sujet et s'appuiera, au besoin, sur le reste de l'équipe pluridisciplinaire.

De plus, la philosophie de l'association Espace a toujours été d'accompagner la personne là où elle en est, en fonction de ses demandes, le tout sans jugement de valeurs.

L'accompagnement professionnel ne déroge pas à cette règle. Tout patient qui le demande, quelles que soient sa situation et ses consommations, sera orienté vers le conseiller en insertion professionnelle. Il n'y a aucun préalable de soin.

En pratique, le CIP reçoit le patient pour recueillir sa demande. Son travail ne consiste pas à la juger et à dire d'emblée si elle est réaliste ou non. Il consiste à la dérouler, à l'accompagner et à l'ancrer dans la réalité du marché du travail. Et si, effectivement, le projet devenait irréalisable, c'est au patient d'en tirer cette conclusion.

Le Conseiller en Insertion Professionnelle a réalisé **237 consultations** pour un total de **35 patients**.

Les freins à l'insertion professionnelle restent les mêmes que les années précédentes, à savoir le faible niveau de qualification et le manque de mobilité.

Les chiffres donnent un aperçu de ces freins mais ils ne sont que partiellement révélateurs. En effet, beaucoup ont un niveau CAP/BEP mais dans une grande majorité des cas le diplôme a soit été obtenu il y a plusieurs années, soit n'a pas été validé ou ne correspond plus au projet professionnel travaillé.

Les problèmes de mobilités sont très saillants cette année. Les conditions pour se voir financer un permis sont strictes et les personnes suivies ne les remplissent que rarement. Avoir un permis et une voiture ne signifie pas toujours être mobile. Cette année encore, plusieurs personnes ont été en difficultés pour honorer leurs contrats de travail ou de stage faute d'argent pour payer l'assurance voiture, les réparations ou le carburant.

Enfin, en comparaison avec 2017, le CIP a pu constater une augmentation de la précarité des personnes suivies à plusieurs niveaux, notamment financier et social.

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

La CJC est un lieu d'écoute, d'informations et d'accompagnement qui se veut gratuite et anonyme. La psychologue accueille les personnes ayant une consommation de produit(s) (tabac, alcool, produit illicite...) ou une problématique comportementale (jeux vidéo, trouble du comportement alimentaire, jeux d'argent, sexe compulsif, ...) récente ou en questionnement. Toute personne venant en consultation peut être accompagnée, si elle le souhaite, de son entourage, d'une personne de confiance ou encore d'un ami.

La CJC permet également d'accueillir l'entourage en questionnement (famille, ami, infirmière scolaire, éducateur, ...). Selon la demande, la consultation a pour but d'aborder les pratiques de la personne, répondre aux questionnements, réfléchir sur une réduction, voir un arrêt des

consommations, et orienter vers les partenaires les plus adaptés en fonction des problématiques.

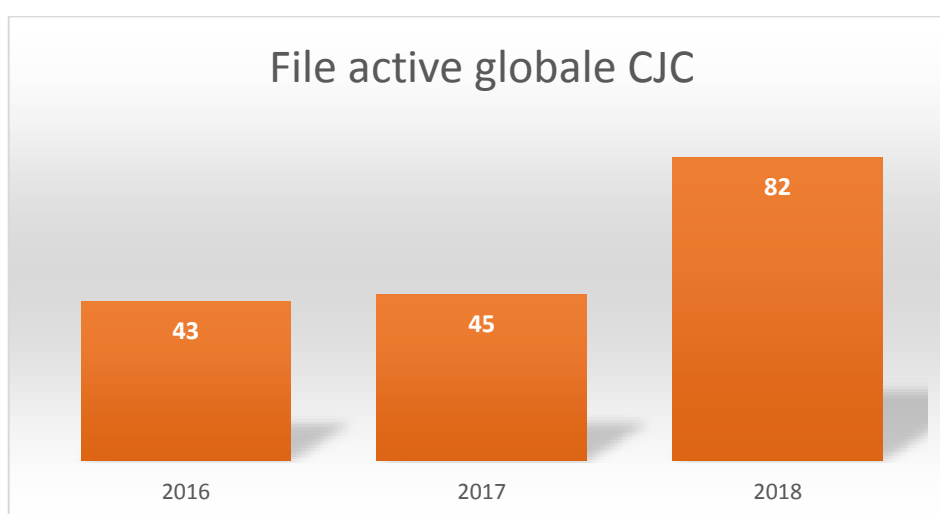
Au cours de l'année 2018, les professionnels de la Consultation Jeunes Consommateurs ont continué le travail de partenariat par le biais de consultations avancées, de groupes de parole et de stands. Ainsi, nous avons participé aux Instants Jeunes de Montargis, tenu un stand à l'occasion du mois sans tabac dans un lycée, et sommes aussi intervenus lors d'un groupe de parole organisé par la Maison des Adolescents.

Les expérimentations de 2017, quant à la pertinence de « l'aller vers » afin de palier à la problématique des déplacements parfois compliqués en milieu rural, nous ont permis de pérenniser les permanences de Briare et Châtillon sur Loire en 2018.

Les relations avec les établissements scolaires poursuivent leur essor. Ainsi, les psychologues assurent désormais plusieurs consultations avancées au sein de trois lycées du montargois, les trois collèges publiques de Gien et interviennent dans quelques établissements afin de présenter le dispositif aux élèves de 3^{ème}. Si les conventions sont à renouvellement tacite, il convient de rester des acteurs dynamiques dans ces collaborations afin de répondre au mieux aux besoins d'un secteur en perpétuelle évolution.

Les partenaires Montargois commencent à intégrer la CJC comme un lieu d'orientation spécialisé pour leur file active. Par exemple, les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse font parfois appel à nous dans le cadre de mesure afin de recevoir un jeune dans le but de discuter autour de sa consommation. De même, certains professionnels libéraux présentent la CJC à leurs patients dans le but de mener une prise en charge conjointe.

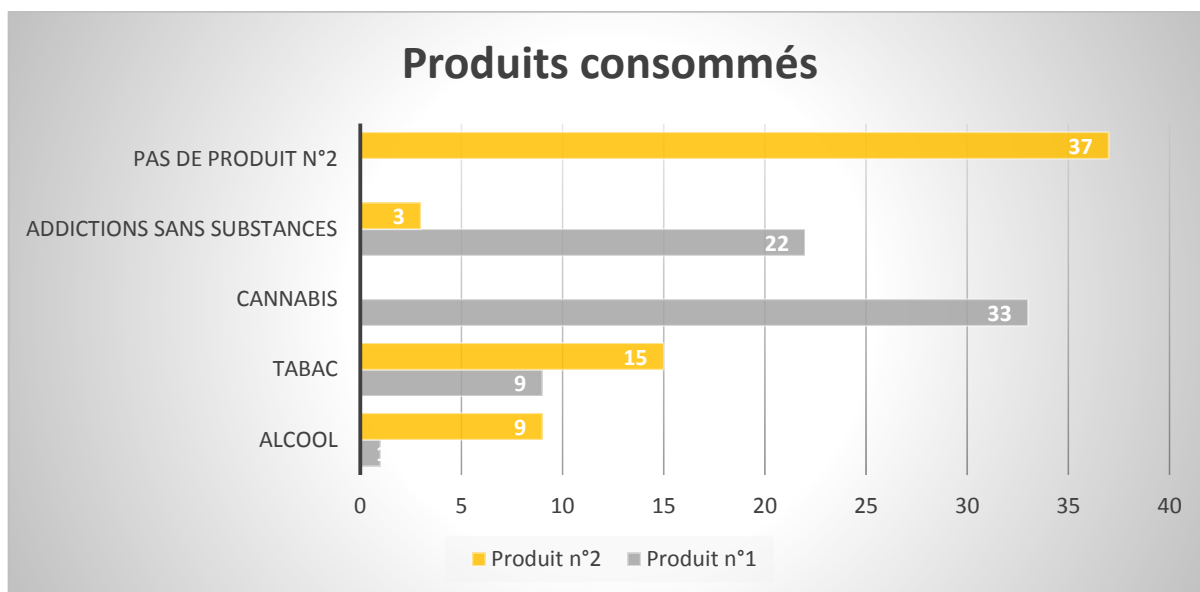
En ce qui concerne le secteur giennois, nous sommes face à des spécificités qui favorisent les partenariats. En effet, notre présence physique hebdomadaire sur ce territoire en manque de lieux de prise en charge nous permet d'être accessibles aux patients comme aux partenaires. Ainsi, nous recevons régulièrement des orientations de la Mission Locale, des Conseillères du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, des enseignants et Conseillers Principaux d'Éducation, des soignants du CMP A, du service de l'ELSA ou encore des Maisons de Santé.



Le travail de partenariat et de communication initié en 2017 a porté ses fruits. En effet, la file active globale a doublé par rapport aux années précédentes.

Concernant les données sociodémographiques, les hommes représentent 64% contre 36% de femmes. 22% des personnes venues consulter font parties de l'entourage, alors que 78% viennent concernant leurs propres problématiques. Bien qu'ouverte à toutes les tranches d'âges, la moyenne d'âge de la CJC est de 19 ans. D'ailleurs, 48% des bénéficiaires ont moins de 18 ans et 33% sont des 20-24 ans.

Au total, la CJC représente une file active de **82 personnes** sur les secteurs de Montargis (52) et de Gien (30), **282 consultations** ont été réalisées.



Le cannabis représente 40% des produits consommés en première instance. Tandis que le tabac est à 32% consommé en deuxième produit.

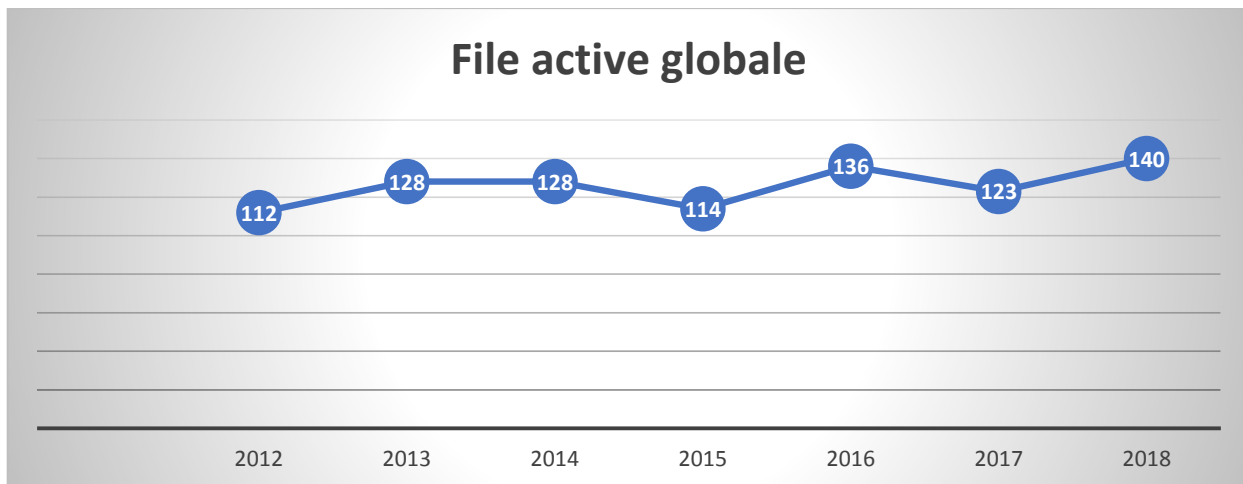
CAARUD L'Oasis

Composé d'une équipe de 9 personnes (1 coordinatrice, 2 infirmiers, 2 intervenants en RdR, 1 psychologue, 1 chargée d'insertion sociale, 1 chargé d'insertion professionnelle, 1 agent de manutention), le CAARUD l'Oasis accueille des usagers de produits psychoactifs de façon anonyme et gratuite dans la perspective de réduire les risques et dommages liés aux consommations.

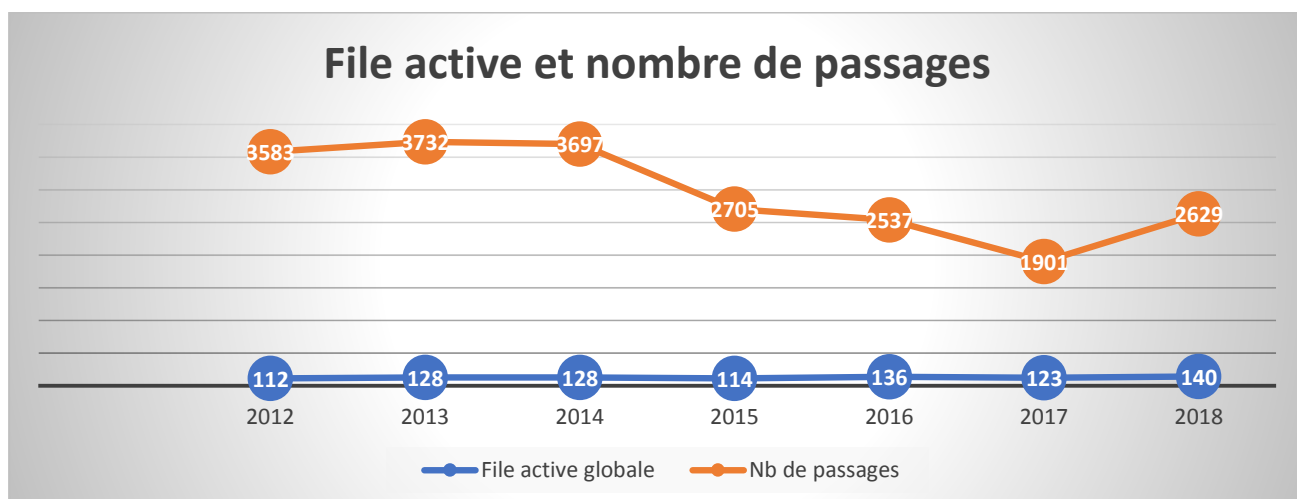
Doté d'un lieu d'accueil fixe, d'une antenne sur le Giennois, d'un distribox en accès libre, d'un programme d'échange de seringues en pharmacie et porteur du programme régional de réduction des risques par voie postale, il tente de répondre aux besoins des usagers au plus près de leur lieu de résidence en s'adaptant à leurs conditions de vie.

Il propose différents services mobilisables en fonction des besoins des usagers :

- Accès au matériel de réduction des risques, ateliers et counseling,
- Soins infirmiers, dépistage, suivi de sérologie et programme de nutrition,
- Accompagnement psychologique, social et professionnel,
- Services d'hygiène et de confort (casiers de dépôt provisoire, douche, buanderie, vestiaire).

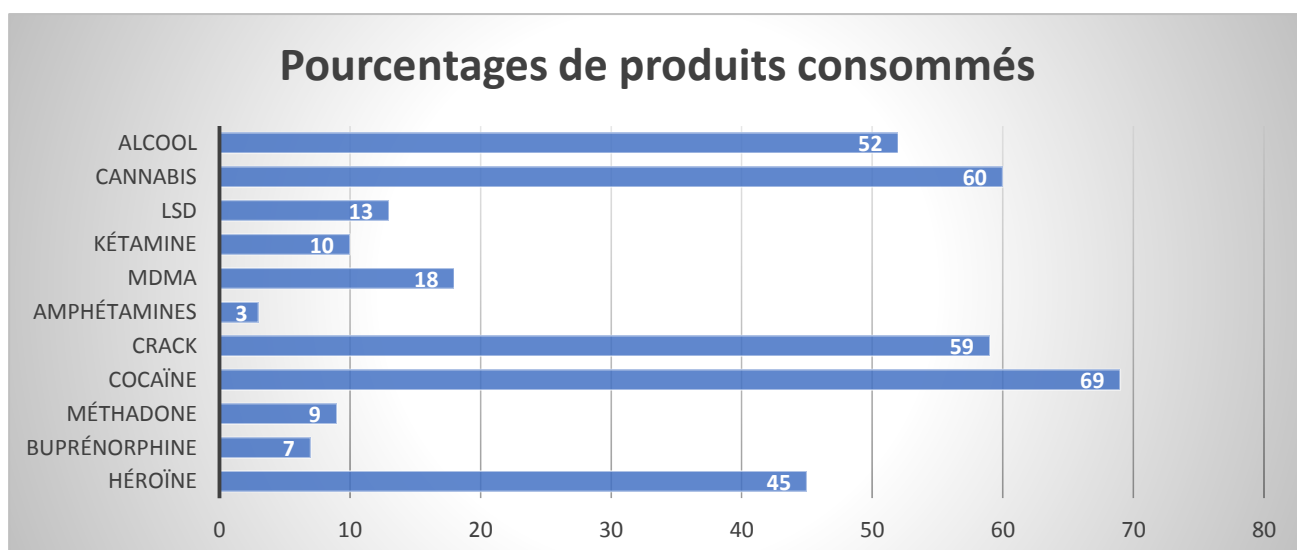


140 usagers (soit 17 de plus que l'an passé) dont **56 nouveaux** ont fréquenté le CAARUD en 2018. **24 femmes** (soit 17%) sont présentes dans la file active. **2 629 passages** ont été enregistrés.



La population du CAARUD se transforme et tend vers un net rajeunissement : 46% des usagers ont moins de 35 ans.

Les usagers restent majoritairement précaires (logement, santé, emploi) et peu mobiles. Une grande part d'entre eux a à faire avec la justice (incarcération, contrôle judiciaire, attente de jugement, obligation de soin, amende...).



En termes de consommation, la cocaïne, le crack, la MDMA, le LSD et la kétamine poursuivent leur progression, les opioïdes sont stables. L'injection est toujours une pratique courante mais a amorcé une baisse depuis 2014 au profit du sniff. 13 collectes SINTES ont été réalisées, laissant apparaître des taux de pureté des produits en nette augmentation avec des risques de surdosage et un fort craving.

Les ateliers réduction des risques et santé ont repris en 2018 et ont été bien investis par les usagers (nutrition, injection, sniff, pathologies liées à l'usage de drogues). Des ateliers réguliers ont été menés pour les former à la dispensation du Nalscue et aux gestes de 1ers secours.

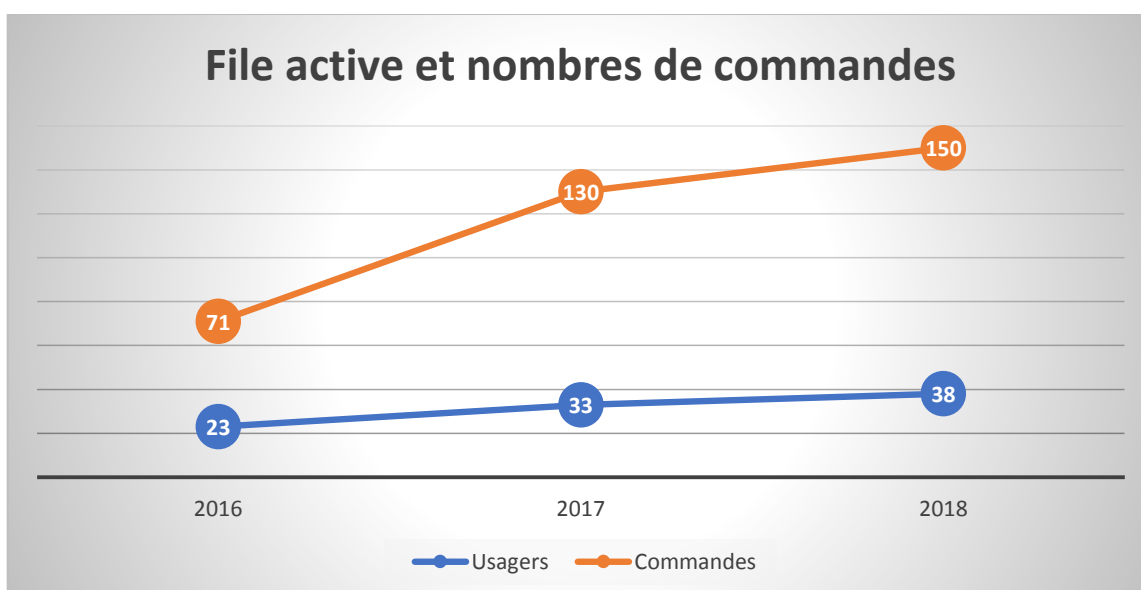
La création d'un temps spécifique dédié aux femmes entre 2016 et 2018 n'a pas abouti aux résultats escomptés. Peu de femmes se sont saisies du dispositif et celui-ci n'a pas permis de toucher de nouvelles usagères. Elles se sont saisies de l'espace femme dans des moments d'urgences notamment sociales. Ces demandes ont été plutôt rares et brèves dans le temps. La totalité de ces femmes viennent sur le CAARUD mixte sans problème.

Nous avons donc décidé de mettre un terme à cette expérimentation et de rouvrir ce temps pour un accueil mixte. Les femmes qui le souhaitent pourront être reçues sur des temps individuels.

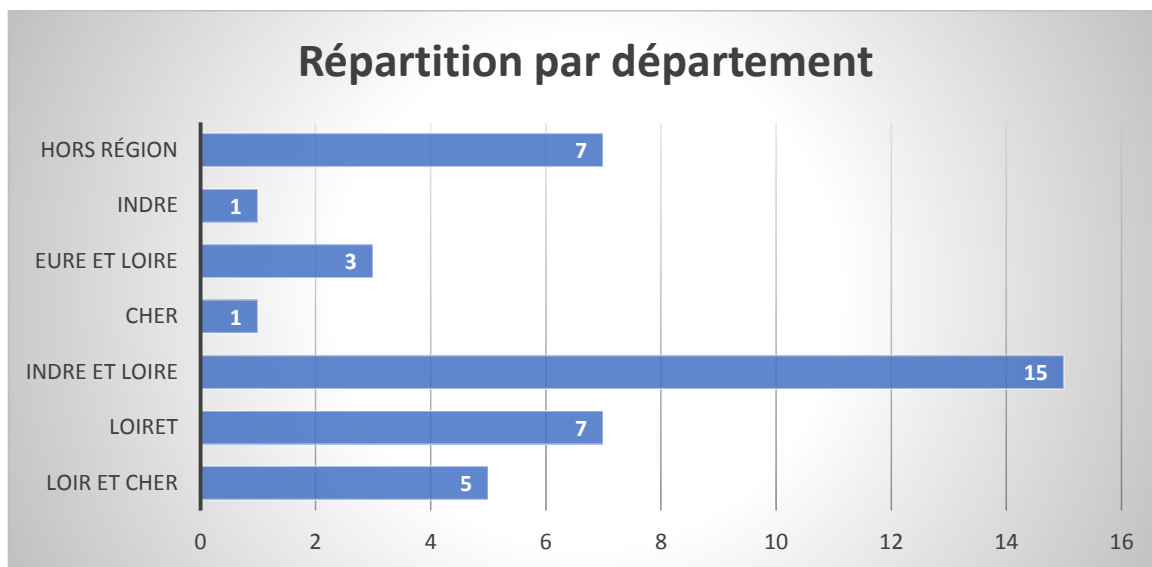
Le travail infirmier a pu constater des problèmes de mal ou sous-nutrition chez de nombreux usagers, ce qui a réorienté le programme de nutrition en conséquence. Beaucoup de problèmes dentaires chez les consommateurs d'opiacés accélèrent ce phénomène ou l'amplifient et l'accès à des soins reste problématique sur le montargois ; abcès avancés dus aux mauvaises conditions d'hygiène et à la répétition d'injections dans les mêmes zones. Problèmes constatés aussi aux pieds, dus à des déambulations permanentes et des chaussures peu adaptées chez les sans-abris ; les comorbidités psychiatriques sont toujours présentes et demandent une attention particulière auprès d'usagers présentant des alternances d'états dépressifs ou euphoriques.

L'accompagnement social, professionnel et psychologique est bien investi par une partie des usagers mais fait souvent l'objet de ruptures puis de reprises, rendant ce travail difficile à évaluer sur une période courte, la résolution des problématiques traitées n'apparaissant souvent qu'au terme de plusieurs années.

RDR à distance



38 usagers (28 hommes, 10 femmes) se sont fournis en matériel de réduction des risques auprès du dispositif de RdR à distance de la région Centre Val de Loire. 150 commandes ont été traitées. Les utilisateurs de la rdR à D proviennent majoritairement du département d'Indre et Loire.



Leurs motivations à passer par ce service postal plutôt que par le dispositif spécialisé en addictologie sont diverses : Problèmes relationnels avec l'établissement de référence, éloignement géographique, incompatibilité d'horaires, volonté de rester anonyme sur sa zone de vie, complément de matériel, désir de ne pas être en relation avec d'autres usagers ou des personnes précaires... mais une part non négligeable ne connaît pas les CAARUD et l'orientation est proposée systématiquement avec l'envoi de la brochure de l'établissement le plus proche.

Ils proviennent pour la plupart de zones urbaines grandes ou moyennes. Un important travail reste à faire pour toucher les personnes vivant en milieu rural. Comme dans les CAARUD, ce sont des hommes qui sont le plus représentés dans la file active.

Les consommations d'opiacés sont majoritaires, suivies par la cocaïne et les nouveaux produits de synthèse. Près de 60% d'entre eux sont injecteurs.

Hormis la dispensation de matériel de réduction des risques, l'essentiel de la relation est basée sur des échanges de l'utilisateur avec les intervenants en RdR (conseil pour la bonne utilisation du matériel, analyse des pratiques, élargissement des pratiques aux outils secondaires, orientation vers le dispositif de soin généraliste ou spécialisé, découverte de matériel plus approprié) et avec les infirmiers (conseils suite à des problèmes lors de l'injection, bonnes pratiques de l'injection, suivi des soins).

II. Activité du pôle insertion

Accompagnement des bénéficiaires du RSA

Depuis plus de quinze ans, une convention partenariale entre le Conseil Départemental et l'Association ESPACE est signée pour des accompagnements sociaux, professionnels et/ou psychologiques des bénéficiaires du RSA pour laquelle chaque année l'Association ESPACE remplit sa mission.

En 2018, l'Association ESPACE a accueilli 65 personnes dont la moyenne d'âge est de 43,9 ans parmi lesquelles 36 poursuivent l'accompagnement sur l'année 2019 et 29 s'arrêtent pour les raisons suivantes :

- Manque d'assiduité ou de régularité dans les rendez-vous ;
- Problème ou problématique de santé ;
- Sortie du dispositif RSA au profit de l'Allocation Adulte Handicapé, etc.

L'accompagnement professionnel :

Au cours de l'année 2018, 45 personnes ont bénéficié d'un accompagnement professionnel.

Descriptif des freins relevés lors des accompagnements :

- Niveau d'expérience et/ou de qualification insuffisant : 71,1 % des personnes accompagnées (2017 : 71,4 %) ont un niveau de qualification inférieur au baccalauréat (Niveaux V et VI).
- Longue durée de chômage : la durée moyenne de non-emploi est de 6,6 ans (2017 : 6,9 ans). 55,6 % des personnes sont au chômage depuis cinq ans ou plus (2017 : 62,9 %) et 24,4 % depuis 10 ans ou plus.
- Tranche d'âge : L'âge moyen des personnes accompagnées est de 43,9 ans. Cette année encore, ce chiffre est en progression au regard des années précédentes (2017 : 41,2 ; 2016 : 41 ans ; 2015 : 39,7 ans). La tranche d'âge des séniors est de plus en plus touchée (plus de 45 ans), ils représentent 46,7 % de nos accompagnements (contre 37,1 % en 2017). Lorsque nous mettons cette donnée en lien avec le frein « niveau de qualification », 85,7 % de ces séniors (84,6 % en 2017) ont un niveau de qualification faible (V et VI).
- Domaine d'emploi non porteur : le jeu de l'offre et de la demande est bien sûr à prendre en compte dans les freins possibles à l'embauche. Voici la liste des secteurs d'activités favorisés par les personnes en accompagnement : Logistique/ Industrie (10) ; Service à la personne (8) ; Commerce / Distribution (7) ; Secrétariat / Administratif (4) ; BTP (4) ; Art / Design (3) ; Hôtellerie / Restauration (3) ; Espaces verts (2) ; Informatique (2) ; Santé / Social (1).
- Mobilité géographique : ce frein prend encore de l'ampleur cette année puisque seulement 11,1 % des personnes accompagnées sont considérées comme mobiles (2017 : 22,9 % ; 2016 : 29,8 % ; 2015 : 24 % ; 2014 : 31 %), c'est-à-dire qu'elles possèdent le permis de conduire ainsi qu'un véhicule (cela représente 5 personnes). Un nouveau dispositif d'Ecole de Conduite Solidaire (ECS), mis en place en octobre, permet d'apporter une solution dans une certaine mesure aux personnes souhaitant lever le frein de la mobilité.

- Santé : 57,8 % (2017 : 57,1 %), soit 26 des personnes accompagnées sur 45, ont un ou plusieurs problèmes de santé (hors dépendance), dont 9 ont obtenu une RQTH et 4 ont une demande en cours. De plus, 26,6 % ont une problématique d'addiction (2017 : 20 % ; 2016 : 21,3 % ; 2015 : 28.3 %). Cependant, il faut préciser que la consommation d'un produit ou le fait d'avoir des comportements addictifs ne conditionne pas systématiquement le taux de réussite de l'insertion professionnelle. Seulement, de par la visibilité de certaines conséquences des addictions, cela peut constituer un frein à l'embauche.
- Logement instable : 37,7 % des personnes en accompagnement ont une situation de logement qui vient engendrer des difficultés (2017 : 28,6 % ; 2016 : 27,7 %), soit parce que le logement est insalubre, soit parce qu'il existe des problèmes de voisinage, soit de par une absence de logement fixe.
- Situation administrative : cette année, peu de personnes accompagnées (6,6 %) avaient des éléments inscrits sur leur casier judiciaire (2017 : 11,4 %).
- Savoir-être : c'est un frein difficilement identifiable lors du suivi car l'enjeu et le contexte de l'accompagnement ne sont pas les mêmes que ceux de l'emploi, cependant certains éléments sont directement détectables dans le discours et l'attitude (politesse notamment lors des absences).
- Savoirs de base : sur l'année 2018, 8 personnes (17,7 %) ont été détectées comme ayant de réelles difficultés en mathématiques et/ou en français. Ces situations affectent notamment la capacité à pouvoir rédiger une candidature, à s'exprimer lors d'un entretien d'embauche ou tout simplement à réussir les tests de sélection d'entrée en formation.
- Difficulté de garde d'enfant : 4 personnes de notre file active sont particulièrement touchées par ce frein (2 en 2017).

Le suivi a permis à :

- 9 personnes de réaliser différentes missions en 2018 (1 CDI et 8 CDD)
- 2 personnes de créer un statut de travailleur indépendant
- 4 personnes de suivre des formations

L'accompagnement vers le soin :

En 2018, 21 personnes ont été accompagnées sur le plan psychologique, soit 32 % des personnes orientées.

Sur ces 21 personnes suivies au cours de l'année, 14 bénéficient toujours de l'accompagnement psychologique et 7 suivis ont pris fin pour les raisons suivantes :

- Obtention de l'AAH : 2 personnes ;
- Absence de motivation : 2 personnes ;
- Atteinte des deux ans de l'accompagnement : 2 personnes ;
- Déménagement : 1 personne.

Concernant les demandes de prises en charge, les problématiques addictives sont beaucoup moins nombreuses que l'an passé, puisqu'elles ne concernent plus que 28,5 % des personnes rencontrées, comparativement à l'année 2017 où elles représentaient 42,8 % et 66,7 % en 2016.

Les problématiques mises en évidence sur cette année 2018 sont :

- Troubles dépressifs : 38 % ;

- Troubles anxieux (trouble obsessionnel compulsif, trouble d'attaque de panique, anxiété sociale ...): 28,5 %;
- Deuils : 19 %;
- Isolement : 19 %;
- Acceptation de la maladie : 9,5 %;
- Trouble mnésique : 4,7 %;
- Estime de soi : 19 %.

Les troubles psychologiques les plus présents chez les bénéficiaires, cette année, rejoignent ceux détectés l'an passé. En effet, les troubles anxio-dépressifs semblent engendrer des difficultés importantes dans la vie quotidienne d'un grand nombre de bénéficiaires. Ceux-ci peuvent impacter la sphère professionnelle, sociale ou bien encore relationnelle.

Afin de faciliter la prise en charge psychologique, les psychologues répondent à la mission de couverture territoriale. En effet, que ce soit dans des bureaux prêtés par les CCAS, les mairies ou à domicile, cela permet de bénéficier d'un suivi psychologique malgré des difficultés de locomotion. Cela peut aussi être bénéfique selon certaines problématiques comme de l'anxiété sociale ou de la dépression, ce qui entraîne parfois des difficultés à venir rencontrer des professionnels sur leur lieu de travail.

Enfin, les psychologues mettent un point d'honneur concernant le travail en équipe que ce soit au sein de l'Association ou en lien avec les partenaires extérieurs. Les différentes orientations vers des professionnels d'autres disciplines telles que la diététique permettent de tisser un maillage autour des bénéficiaires et de travailler en collaboration sur les différentes problématiques.

Ainsi, concernant les orientations vers d'autres professionnels extérieurs, une personne a pu être accompagnée vers le GROUPE d'ENTRAIDE MUTUELLE de MONTARGIS afin de gérer une problématique d'isolement. Deux bénéficiaires ont quant à eux été orientés vers une diététicienne dans le cadre d'une perte de poids. Enfin, dans le cadre d'un apprentissage à la gestion du stress, un bénéficiaire a pu effectuer un atelier de sophrologie dans un cabinet libéral et un bénéficiaire a participé à un atelier de sophrologie organisé au sein de l'Association ESPACE.

L'accompagnement vers le social :

En 2018, 23 personnes ont été accompagnées par les chargées d'insertion sociale.

Le nombre de femmes accueillies augmente, elles représentent 47,83 % (43,33% en 2017). La plupart ont des enfants à charge parfois en bas âge et un soutien dans la parentalité a été nécessaire.

Le domaine de la santé concerne 39 personnes, soit 13% des personnes accompagnées. Les démarches liées à la santé sont vastes. Elles peuvent concerner la recherche d'un médecin généraliste ou spécialiste, l'aide dans la prise de rendez-vous, la préparation aux rendez-vous, l'accompagnement physique aux rendez-vous, etc. Le travail réalisé a pour objectif d'amener les personnes à prendre conscience de leurs problèmes de santé afin de pouvoir par la suite débiter une démarche de soins.

Les chargées d'insertion sociale aident également les personnes dans la réalisation de leurs démarches auprès de la MDPH. Les délais de traitement des dossiers sont beaucoup plus courts

que les années précédentes. Ainsi, les décisions rendues sont en adéquation avec les difficultés quotidiennes et l'état actuel de la personne.

Par ailleurs, les problématiques de dépendance alcoolique concernent 30,43% des personnes accompagnées par les chargées d'insertion sociale. Leur rôle est d'amener les personnes, dans la mesure du possible, à une prise de conscience de leur problématique qui pourra par la suite les conduire à démarrer une prise en charge médicale ou psychologique selon leur choix. Les problématiques de santé peuvent jouer un rôle plus ou moins important dans la stabilité de la situation administrative ou budgétaire de la personne.

L'axe principal des accompagnements concerne le soutien dans les démarches administratives et budgétaires (65,56%).

Les problèmes d'impayés auprès des fournisseurs d'énergie restent les principales sources de difficultés budgétaires pouvant amener à des dettes rapidement conséquentes si un plan d'apurement n'est pas mis en place rapidement. Le chèque énergie a été mis en place cette année. Il a été important d'expliquer aux personnes son fonctionnement ainsi que les modifications qui pouvaient en résulter dans les budgets mensuels.

Les chargées d'insertion sociale ont accompagné 7 personnes dans leurs démarches liées au logement.

Accompagnements ESPACE

Conformément au choix du Conseil d'Administration d'ESPACE dès l'origine de la mise en place de cette mesure, **8 personnes ont été accompagnées** dans ce cadre cette année.

Il s'agit de personnes ne pouvant être accompagnées dans un cadre autre (ni bénéficiaires du RSA, ni concernées par les addictions) ou dont l'accompagnement a pris fin car limité dans le temps par les conventions nous unissant à leur promoteur.

Ce cadre exceptionnel permet la résolution de problématiques en cours de traitement mais non encore abouties ou la prise en charge de problématiques ne nécessitant pas un accompagnement au long cours.

III. Activité du pôle Formation - Prévention

Formation des intervenants de l'action sociale et éducative à la prise en charge des conduites addictives :

La formation initiale en addictologie et prise en charge des personnes ayant des conduites addictives a été renouvelée cette année suite à une négociation avec l'ARS. Le turn-over important des équipes éducatives et sociales sur l'Est du département exigeait de former de nouveaux intervenants avant de pouvoir proposer une consolidation des compétences. Celle-ci a eu lieu entre octobre et décembre 2018 et a permis de toucher 9 professionnels de divers établissements (Imanis, Jardins du cœur de Lorris et Gien, ASTAF de Ferrières, CHRS de Montargis, SEG).

Formation de l'équipe de l'UEMO – PJJ à la prise en charge des conduites addictives :

Cette action commandée par la PJJ s'est mise en place en septembre 2018 avec un contenu spécifique permettant l'acquisition des connaissances de base en addictologie, la sensibilisation à une méthodologie d'intervention auprès des usagers de produits psychoactifs et/ou personnes ayant des conduites addictives, la formation aux outils de prévention basés sur le renforcement des compétences psychosociales. Elle permettra à l'équipe de l'UEMO de rejoindre en 2019 les professionnels intéressés par la consolidation des compétences.

Prévention en milieu scolaire

Conformément aux nouvelles orientations du PRS2, visant à remettre au centre de la prévention une continuité d'actions basée sur le renforcement des compétences psychosociales et l'intervention précoce, nous avons continué notre travail auprès des écoles primaires (classes de CM1/CM2) avec l'utilisation du support « Vanille, fraise, Abricot » et des premières classes de collège (6^{ème} et 5^{ème}) avec nos outils internes.

Un seul lycée a été engagé exceptionnellement dans l'action : le lycée de Château-blanc, au vu de son projet éducatif et son implication globale dans la prévention ainsi que des problèmes spécifiques rencontrés par cet établissement.

Les intervenants en prévention ont été formés en 2017 par le CRIPS sur divers aspects (animation auprès des jeunes, compétences psychosociales en prévention, adolescence et prise de risque, outils d'intervention) afin de pouvoir répondre au mieux au nouveau cahier des charges et développer une réponse adéquate sur notre territoire d'intervention.

Enfin, conformément à notre politique générale, les zones rurales ont été privilégiées afin de permettre une plus grande couverture territoriale et équilibrer l'offre de prévention sur l'Est Loiret.

Etablissements couverts pour la période 2017/2018 :

- Lycée de Château-Blanc, **Châlette sur Loing** – Classes mixtes
- Collège du Chinchon, **Montargis** – classes de 6^{ème} et 5^{ème}

- Collège de **Briare** – Classes de 6^{ème} et 5^{ème}
- Collège Schumann, **Amilly** – Classes de 6^{ème} et 5^{ème}
- Collège de **Chateaurenard** – Classes de 6^{ème} et 5^{ème}
- Collège de **Bellegarde** – Classes de 5^{ème}
- Ecole primaire du Centre, **Briare** – Classes de CMI/CM2
- Ecole primaire Gambetta, **Montargis** – Classe de CM1/CM2
- Ecole primaire de **Montcresson** – Classe de CM2
- Ecole primaire du Clos Vinot, **Amilly** – Classes de CM1/CM2
- Ecole primaire de **Nogent sur Vernisson** – Classes de CM2

Ateliers de sensibilisation

Les ateliers de sensibilisation aux conduites addictives ont pour but d’interpeller le public cible sur ses représentations des produits psychoactifs, la loi y afférent, son comportement face aux injonctions et pressions extérieures poussant à la consommation ou l’utilisation de produits ou d’outils potentiellement addictifs. Ils proposent, au travers de divers supports multimédia ludiques et échanges avec les participants, de mettre en place les conditions d’un débat libre sur la question des addictions et des consommations. Ils donnent enfin une explication concise et claire du dispositif de prise en charge sur l’Est Loiret en explicitant et dédramatisant leur accès et leurs missions.

Les ateliers se sont adressés cette année à deux types de public :

- Les travailleurs précaires, salariés des dispositifs d’insertion par l’activité économique (Chantier Icare, SEG, APAGEH, Jardins du Cœur, Jardins de la voie romaine, Gâtinais Emploi).
- Les jeunes en insertion, stagiaires de la Garantie Jeunes (Mission locale de Montargis et Gien).

Des conventions ont été signées avec nos partenaires pour établir les contenus et modes d’intervention. Pour les 4 ateliers concernant les salariés de l’IAE, les conventions portent plus loin, avec la mise en place d’une collaboration rapprochée entre nos entités par le biais de nos conseillers en insertion professionnelle réciproques, afin de favoriser le maintien des usagers problématiques dans leur parcours d’insertion et mieux cerner l’étendue de la problématique dans le champ de l’insertion par le partage d’indicateurs spécifiques.

18 interventions (14 pour les groupes de la Garantie Jeunes et 4 pour les structures de l’IAE) ont eu lieu sur site ou dans nos locaux, sur Montargis, Beaune la Rolande et Gien.

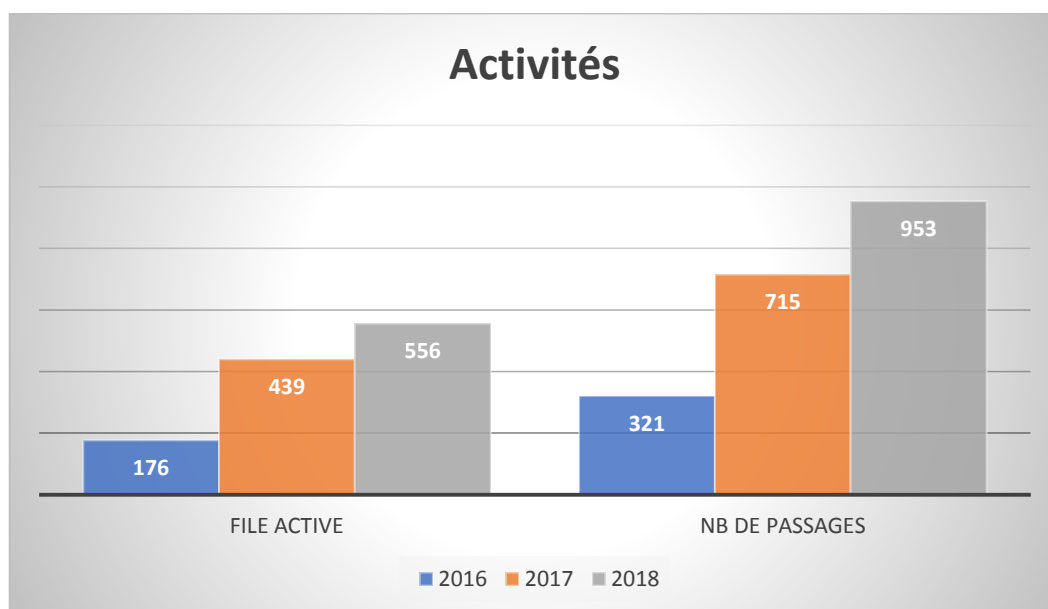
IV. Activité du pôle santé – sexualité

Antenne CeGIDD Montargis-Pithiviers

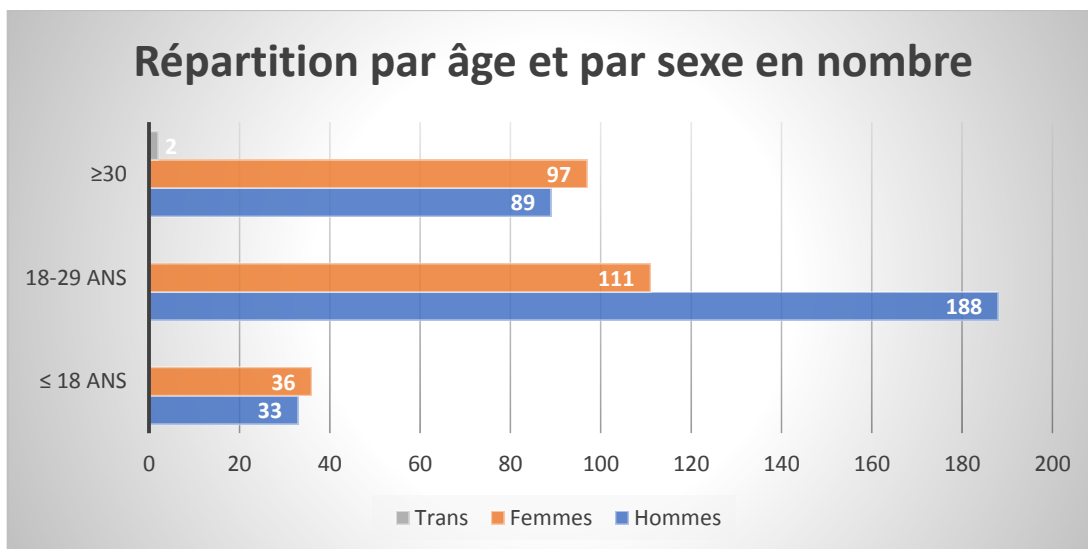
Les missions du CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les IST) sont :

- ▶ L'accueil et information concernant la santé sexuelle,
- ▶ L'entretien personnalisé et évaluation des facteurs d'exposition,
- ▶ Le dépistage gratuit du VIH, des hépatites virales et des IST,
- ▶ Le test est anonyme ou nominatif, au choix de l'utilisateur,
- ▶ Le conseil personnalisé dans le but de prévention primaire et secondaire,
- ▶ La distribution de matériel de prévention et de documentation spécialisée,
- ▶ La prise en charge et suivi des accidents d'exposition au VIH, VHB ou VHC,
- ▶ La prise en charge médicale de l'utilisateur porteur d'une IST,
- ▶ L'orientation, si nécessaire, vers une consultation médicale adaptée,
- ▶ Les actions de RdR et de dépistage auprès des personnes prostituées,
- ▶ La prévention et détection des violences sexuelles et détection des troubles de dysfonctions sexuels,
- ▶ La prévention des grossesses non désirées,
- ▶ La prescription ou délivrance de contraception d'urgence.

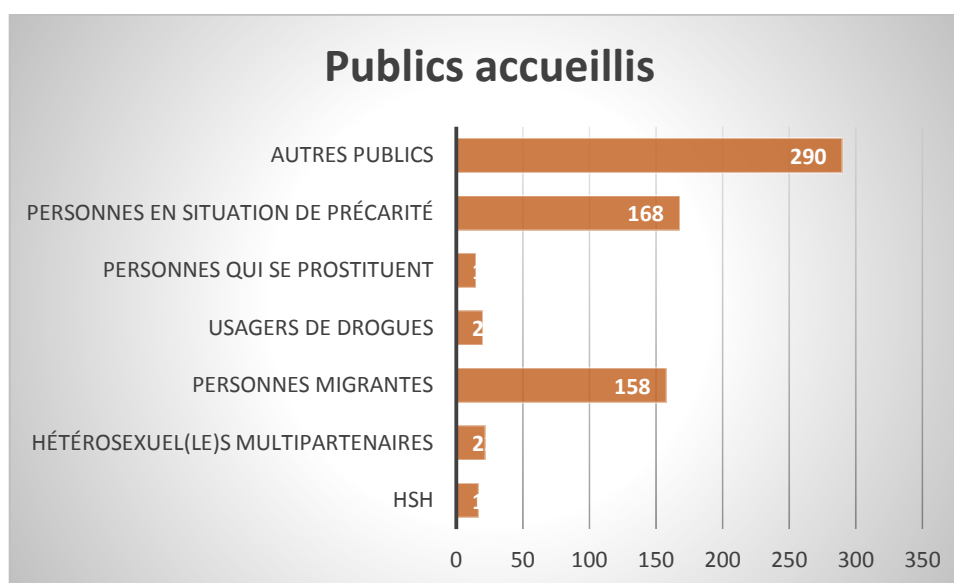
Le CeGIDD de l'association Espace est une antenne du CHR d'Orléans. Il a ouvert ses portes en juin 2016.



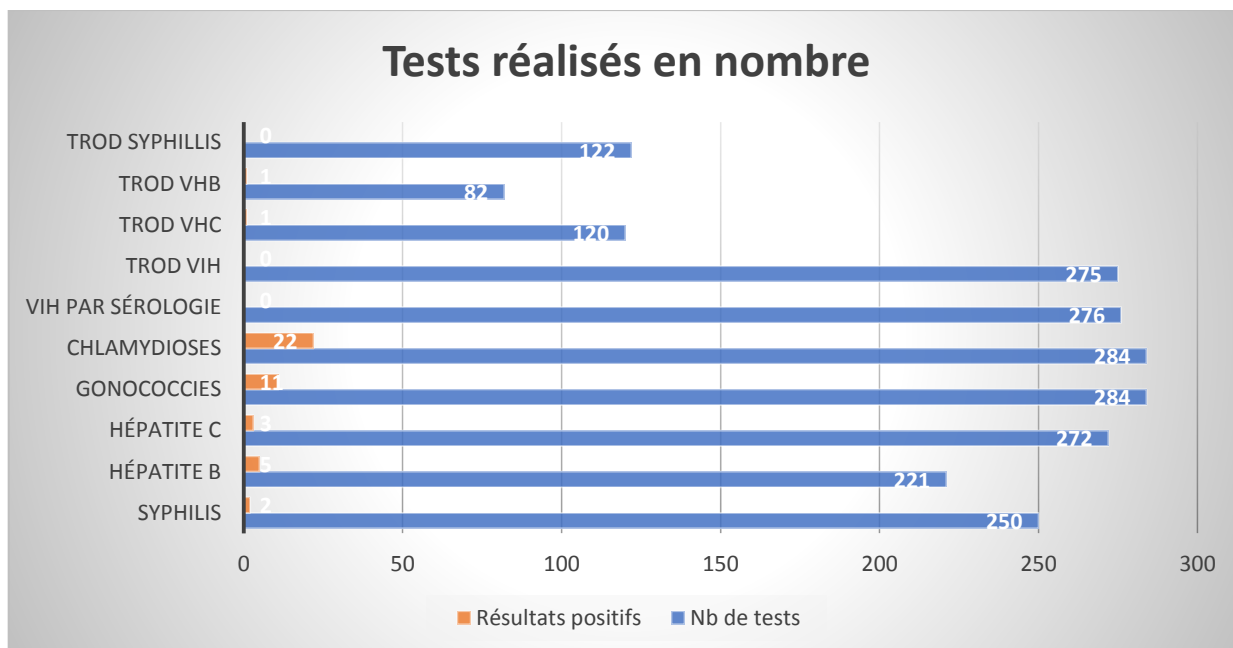
Cette année le CeGIDD a enregistré **953 passages** pour une file active de **556 personnes**.



La tranche d'âge des 18-29 ans représente 54% de la fréquentation du CeGIDD contre 34% des plus de 30 ans et 12% des moins de 18 ans. Les mineurs se tournent plus généralement vers le CPEF pour toutes les questions liées à la sexualité. D'ailleurs, un partenariat entre nos 2 structures a été conclu afin de mener des actions communes (prévention et dépistage) et d'orienter au mieux les usagers.



Le CeGIDD assume une mission de service public auprès de la population générale et des publics cibles. A ce titre, il a vocation à accueillir et prendre en charge tout usager, sans discrimination en raison de l'âge, du sexe, de l'état de santé, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, ni de l'identité de genre. Il se doit d'accueillir et de proposer ses services à l'ensemble de la population en général. Toutefois, le CeGIDD doit aussi adapter ses actions et les diriger vers les publics les plus exposés (HSH, personnes migrantes, usagers de drogues...), au plan épidémiologique, au risque de transmission du VIH, des IST et des hépatites virales.



En 2018, **2 186 tests** ont été réalisés contre 1 330 l'an passé. 22 tests chlamydioses, 11 tests gonococcies, 2 tests syphilis, 4 tests VHC et 6 tests VHB se sont révélés positifs. Les chlamydioses ont été traités au Cegidd. Les personnes ayant contracté le VIH, le VHB ou le VHC ont été orientées vers un infectiologue.

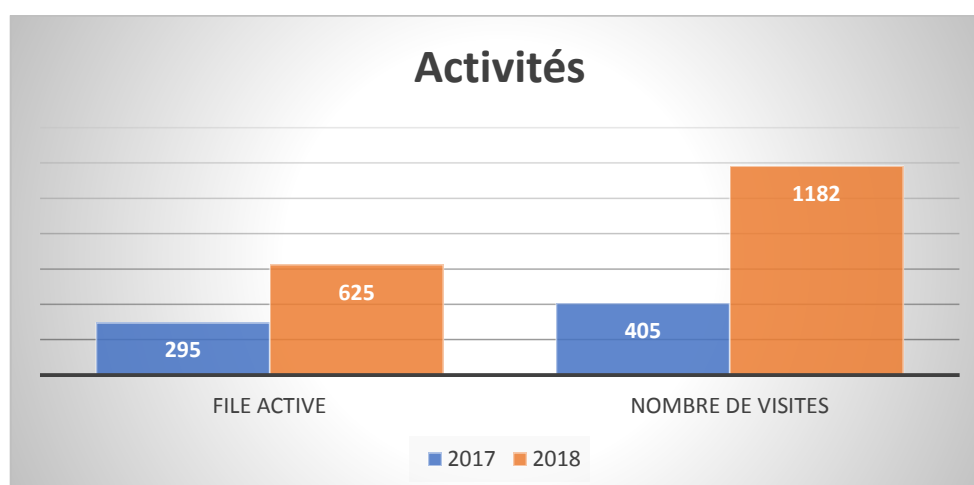
Antenne Centre de Vaccination

Le centre de vaccination de l'association Espace est une antenne du CHR d'Orléans. Il a ouvert ses portes en avril 2017.

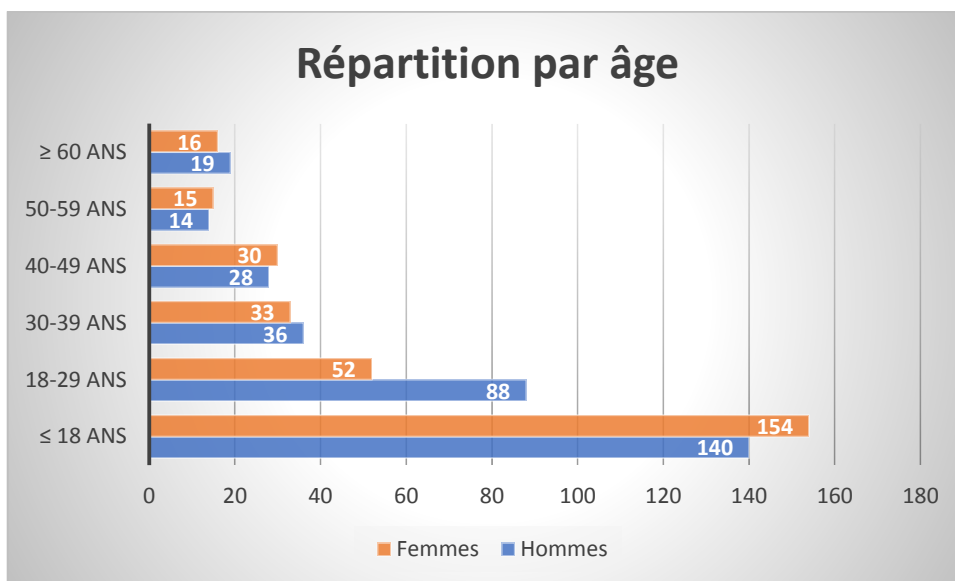
Il permet à toute personne de plus de 6 ans de réaliser, gratuitement, les vaccins recommandés ou obligatoires du carnet vaccinal et dès l'âge d'un mois pour le BCG.

Nous sommes en capacité de vacciner contre :

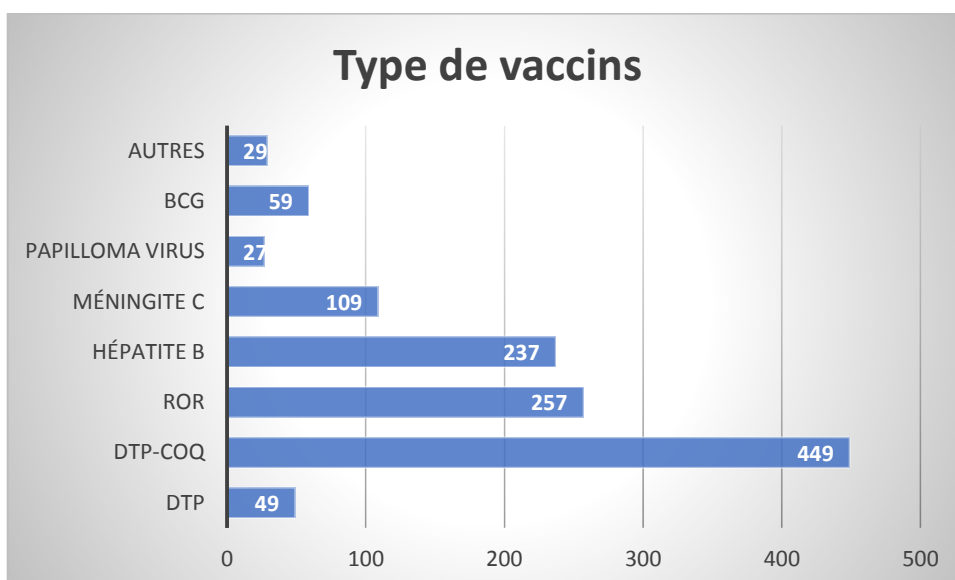
- DTP / coqueluche
- BCG
- ROR
- Hépatite B
- Méningite C
- Papillomas virus ...



Cette année la file active a été de **625 personnes** représentant **1 182 visites**.



Les mineurs représentent 47% et les 18-29 ans 22% de la file active du centre de vaccination.



1 216 vaccins ont été administrés (contre 390 l'an passé) dont 37% de DTP-COQ, 21% de ROR (soit une augmentation de 5 points par rapport à l'an dernier. Cette augmentation est due à la campagne de vaccination effectuée suite à l'épidémie de rougeoles en 2018) et 19% d'hépatite B. Les vaccins contre les pneumocoques, l'hépatite A et le tétanos ont été classés dans les autres vaccins.

Action « prévention des IST et sexualité à risque auprès des personnes prostituées ».

L'action a pour objectifs de réduire les risques de contamination VIH/VHC/VHB/IST, de promouvoir l'utilisation des outils de prévention (préservatifs, gel), de favoriser le dépistage et la vaccination mais aussi de faciliter l'accès de ce public aux droits sociaux et au système de soin.

Le statut particulier de la prostitution en France (ni illégale, ni encadrée juridiquement) rend le travail auprès de ce public particulièrement délicat. Une relation de confiance est longue à mettre en place car les personnes prostituées évoluent dans un monde d'une grande solitude (elles exercent en milieu rural, majoritairement seules, en camionnette ou à pied) et font l'objet de pressions ou violences de toutes sortes (policières pour justifier de leur activité ou de leur statut légal en France ; Des pairs pour des questions de répartition de territoire, de clients pour des pratiques à risque ou tarifs, d'inconnus qui les insultent, les menacent, les intimident). L'intervenante en charge de l'action, présente depuis l'origine (2003), est identifiée comme une personne ressource de confiance et un lien permanent pour toutes les questions de santé.

En 2018, **41 personnes** (dont 11 nouvelles) ont été concernées par cette action, réparties sur 23 lieux différents dans la zone Dordives/Chatillon sur Loire – Montargis/Courtenay et Montargis/Gien.

Concernant le dépistage, deux campagnes par an sont réalisées, **20 personnes** ont été dépistées.

2 ans après sa promulgation, la loi sur la pénalisation des clients, continue d'avoir un impact négatif sur les conditions de vie des personnes prostituées. Pour être au plus proche de leur réalité, et saisir leur inquiétude sur leur avenir, un questionnaire portant sur cette loi leur a été proposé.

12 personnes (11 femmes et 1 transgenre) ont bien voulu y répondre. Parmi elles, deux sont entrées dans l'activité prostitutionnelle que depuis 6 mois/ 1 an et ne présentent donc pas la même vision que les plus anciennes. Ces dernières ont une activité prostitutionnelle au-delà de 5 ans et pour la plus ancienne de 24 ans.

100% des sondés sont défavorables à la loi de pénalisation des clients.

75% affirment ne pas avoir changé de mode de contact auprès des clients. Par contre, une personne utilise internet et travaille également en appartement.

50% ont modulé leurs jours de présence. Plusieurs viennent tous les jours à cause du manque de travail et inversement, quelques-unes réduisent leur temps de présence pour les mêmes raisons.

100% estiment qu'il y a moins de clients et pour 66.6% un changement dans leur comportement a été repéré. Le client est continuellement stressé. Son seul objectif est de partir le plus rapidement possible. Ils n'attendent plus sur les parkings.

75% considèrent que la relation avec le client s'est modifiée. Il y a de moins en moins d'habitues ; ils ne viennent désormais plus qu'une fois par mois plutôt que toutes les semaines. L'augmentation de clients de passage fait disparaître toute relation humaine, toute écoute attentive au profit d'une négociation plus difficile pour 66.6% des femmes.

Au nom de « la désertification des clients », certains n'hésitent pas à utiliser le chantage pour faire baisser les prix, d'autres sont continuellement dans la négociation avec un certain abus pensant que le fait de payer pour une prestation donne droit à tout. Pour la plupart, il n'y a plus de limite.

Face à la négociation du port du préservatif, 25% des femmes trouvent que la demande est en augmentation et donc que la transaction est moins facile. Pour les autres femmes, aucun changement n'a été observé. Par contre, elles sont toutes unanimes pour affirmer qu'elles ne cèdent pas à ce type de prestation.

La loi a une incidence sur leur situation et principalement sur leurs revenus pour 83.3%. Quelques-unes ont revu leur prix de prestations à la baisse alors que pour d'autres le prix varie en fonction de l'activité de la journée. Ces femmes interrogées soulignent une réelle perte financière avec régulièrement des journées sans actes tarifés, traduisant une répercussion indéniable sur leur vie au quotidien.

66.6% considèrent que leur qualité de vie s'est détériorée mettant en avant les difficultés à payer les factures courantes (EDF, Loyer...), l'alimentation et une réduction des loisirs ou des vacances.

Les résultats de notre enquête sont identiques à ceux de l'enquête nationale pilotée par Médecin du Monde. Les conséquences néfastes de cette loi sur la santé, l'intégrité physique, les droits et les conditions de vie des TDS en France ont conduit 9 associations et 5 TDS à déposer un recours devant le Conseil d'Etat.

V. **Activité dans le cadre du groupement régional CUP RdR**

L'association AIDES a décidé de se retirer du groupement en cours d'année, fragilisant temporairement CUP RdR car 2018 a aussi vu l'entrée du CeGIDD 45 dans ses rangs ainsi que de nombreux nouveaux bénévoles. La totalité des actions financées a ainsi pu être couverte sans difficulté et laisse même présager un développement pour 2019/2020.

Interventions de RdR et prévention en milieu festif

2 festivals ont été couverts par les équipes de CUP RDR en 2018 : Terres du Son (37) et Les Courants (37).

Les équipes d'interventions étaient composées de 15 personnes (intervenants en RdR, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, bénévoles) provenant des 3 CAARUD (Chartres, Tours, Montargis) et du CSAPA (Montargis) membres du groupement.

1 266 contacts RdR ont été pris.

Sur les deux festivals, nous avons pu constater, comme l'an dernier, que ce public est généralement ignorant des pratiques safe de consommation de produits psychoactifs, mélangeant les produits, ne sachant pas doser leurs prises, consommant de façon compulsive sans attendre les bénéfices attendus. Ces pratiques expliquent le nombre croissant d'interventions de type réassurance auprès de jeunes souvent en proie à des crises de panique, désorientés, malades (vomissements, nausées, état semi-comateux).

Un important travail a été fait pour expliquer les interactions entre produits, la sécurisation des consommations, l'utilité de l'usage du matériel stérile à usage unique et orienter le public vers les lieux de réduction des risques proche de leur lieu de vie pour obtenir matériel et conseils de façon durable.

Si les consommations concernent très majoritairement l'alcool et le cannabis, la présence de LSD sous forme liquide (goutte) de kétamine, MDMA et cocaïne est fréquente. La grande diversité de cachets vendus comme de l'ecstasy demande aussi une grande vigilance, nombreux festivaliers prenant pour argent comptant les dires de dealers qui les fournissent sur place.

Festival Terres du son :

L'accueil sur stand s'est fait dans la zone des campings festivaliers, sous barnum. Le camping-car accolé à celui-ci et au site de la Croix Rouge permettait la réalisation des dépistages et entretiens individuels. 6 membres de CUP RdR y ont participé.

Le stand s'est tenu du vendredi 16h au lundi 6h. Il était tenu par 2 salariés et proposait :

- Du matériel de réduction des risques
- De la documentation spécialisée
- La possibilité de réaliser un TROD VIH ou VHC
- Une possibilité de réaliser un recueil SINTES

Les maraudes ont été réalisées par les équipes tournantes composées de 2 binômes se déplaçant toutes les 1h30 avec l'intégralité du matériel de RdR. Des membres de l'Espace Santé Jeunes de Tours y ont collaboré.

Elles couvraient :

- Le camping festivalier principal
- Le camping « Zen »
- Le parking festivalier et particulièrement la zone des camping-cars
- La prairie
- L'éco-village

Des contacts permanents ont été tenus avec la Croix Rouge (réassurance, orientation, prise en charge), et les organisateurs (échange d'informations, sollicitations de matériel).

794 contacts RdR ont eu lieu.

1 collecte SINTES effectuée et 2 réassurances.

Festival Les Courants :

L'équipe était composée de 4 intervenants formés au TROD et collecteurs SINTES (Intervenants RdR, infirmier, psychologue).

L'accueil du stand s'est fait du vendredi 18h au dimanche 6h. Il était placé dans la zone du camping « festivalier », sous barnum, mitoyen au camping-car pour le dépistage et la récolte SINTES et proposait les mêmes services qu'à Terres du son.

Le service de sécurité du festival a été un bon appui pour échanges, information et soutien dans la prise en charge de personnes en difficulté avec leur consommation.

Les maraudes ont été organisées par binômes roulants, toutes les 1h30 et couvraient :

- Le camping festivalier principal
- La zone festivalière
- Les espaces verts intermédiaires entre camping festivaliers et zone de concerts

472 contacts RdR.

Aucun dépistage ni récolte SINTES.

CUP RdR est intervenu 11 nuitées et journées sur 6 free party et évènement festif.

2 free sur le 37

2 free sur le 41

1 free et 1 évènement festif sur le 45

1 173 personnes concernées par la réduction des risques ont été rencontrées.

14 intervenants se sont relayés pour couvrir les free. Les équipes étaient composées de 2 à 6 personnes selon la taille annoncée des manifestations.

A chaque manifestation, un stand de RdR est mis en place sur la scène festive, adossé au camping-car pour les entretiens individualisés, les TRODs ou recueil SINTES. Il propose du matériel de réduction des risques, de la documentation spécialisée, les coordonnées des principaux lieux de réduction des risques régionaux.

Une équipe de maraude couvre les lieux environnants (zones de camping, zones de parking), allant à la rencontre des usagers, sur leur lieu de consommation. Elle propose du matériel de RdR, des informations sur les produits consommés et modes de consommation, elle réalise des réassurances, des orientations vers les dispositifs existant au plus près du lieu de vie des usagers. Elle recueille des informations sur les produits présents, leur prix, les problèmes rencontrés par les usagers.

Les organisateurs sont en lien avec le stand de RdR pour l'orientation des usagers et soutenir les intervenants en cas de consommation problématique.

La mobilisation des équipes et du matériel se fait en général dans la semaine même de la manifestation. Depuis 2016, CUP RdR est rarement prévenu plus de 3 à 4 jours avant celle-ci et ne connaît le lieu de sa tenue qu'au tout dernier moment, entre 18h et 22h.

Le public des free touché par les actions de RdR est composé essentiellement d'hommes.

Nous constatons un rajeunissement certain des teuffeurs (tranche 18/25) et une féminisation du public et des membres organisateurs. Les consommations sont généralisées mais mieux contrôlées qu'en festival, le public étant plus averti. Pour autant, rares sont ceux qui viennent avec du matériel ou en quantité suffisante.

Les principaux produits consommés (et recherchés) sont la kétamine, la MDMA, la cocaïne, basée ou non, le LSD, l'ACIDE et l'Hélium. Beaucoup de teuffeurs viennent au stand pour s'informer sur les interactions entre produits et vérifier la composition supposée de leurs cachets d'ecstasy.

Les réassurances effectuées par les équipes de CUP l'ont toutes été sur des situations concernant des surconsommations de kétamine ou des mélanges de produits.

Les équipes organisatrices comptent régulièrement du personnel formé à la RdR, essentiellement sur les produits les plus courants en free. Ils sont des partenaires précieux pour les réassurances à faire, connaissant bien les procédures à mettre en place et facilitant le contact avec l'utilisateur en difficulté. Ils sont aussi de bons relais pour l'orientation vers le stand ou les maraudes.

11 Trods ont été réalisés, tous négatifs.

5 colis de matériel RdR ont été envoyés à des organisateurs formés les années précédentes.

Formation à la RdR des organisateurs de free party

La région Centre attire de plus en plus de manifestations de type rave ou free party. Cette multiplication d'action ne permet pas aux équipes de CUP RdR de répondre positivement à toutes les sollicitations. D'autre part, les organisateurs de free souhaitent pouvoir eux-mêmes proposer des stands de réduction des risques sur leurs manifestations, dans l'esprit d'autonomie qui leur est propre.

Dans cette optique, CUP RdR propose depuis plusieurs années, une formation pour les organisateurs et bénévoles réguliers afin de répondre à cette attente et augmenter sa propre capacité à couvrir le territoire régional.

La formation propose aux participants outre des connaissances théoriques en addictologie et réduction des risques, des ateliers pratiques (outils de RdR, supports d'information, orientation, promotion du dépistage, cadre, méthode et limites de l'intervention de RdR) et un focus sur l'environnement légal encadrant les activités festives.

En 2018, 7 personnes ont été formées à la réduction des risques en milieu festif.

VI. Perspectives 2019 :

- ✓ Acquisition d'un bien et organisation du parcours de l'utilisateur dans la structure.
- ✓ Ecriture des nouveaux projets d'établissements pour le CSAPA et le CAARUD.
- ✓ Evaluation externe du CAARUD.
- ✓ Formation globale du nouveau personnel.
- ✓ Demande pour un CSAPA généraliste avec une ouverture à plein temps.
- ✓ Consolidation de l'antenne giennoise (CSAPA, CAARUD, CJC et prévention).
- ✓ Développement de la communication sur nos activités.

VII. Annexes

